



Communs, Communautés et Intérêt Général

Séminaire de Recherche EnCommuns 2022-2023

Préparé et animé par :

Sébastien Broca, Benjamin Coriat, Fabienne Orsi, Corinne Vercher-Chaptal

Centres de recherche impliqués :

CEPN-Université Sorbonne Paris-Nord , CEMTI- Université Paris 8, LPED-IRD, Aix- Marseille Université

Les **questions** qui animent la recherche et la réflexion conduites dans ce séminaire sont les suivantes :

1. Comment et à quelles conditions un **commun**, au-delà de l'intérêt de la **communauté** qui en est à l'origine ou de celle(s) qu'il se fixe comme objectif de servir, est-il à même de satisfaire à des objectifs d'intérêt général ?
2. Au-delà encore, que faut-il entendre par intérêt général ? Quelle relation cette notion entretient-elle avec celle de **service public** à laquelle en France tout au moins, elle est souvent associée ?
3. Lorsque les **entités classiques** destinées à servir l'intérêt général (ou mises en place pour fournir le service public) ne sont pas ou plus à même de satisfaire à leur mission, les communs peuvent-ils et doivent-ils chercher à compléter ou le cas échéant à suppléer à des services publics (ou éléments du service public) défaillants et à quelles conditions? Ou doivent-ils travailler à faire pénétrer leurs **valeurs** et leurs **pratiques** au sein des entités existantes ?

Ces questions seront approfondies à l'occasion d'une **série de séminaires thématiques** qui mêleront et associeront des compétences variées : praticiens et activistes émanant des milieux professionnels, chercheurs de disciplines différentes seront invités à partager leurs expériences et confronter leurs expertises au cours des conférences et tables rondes organisées.



Séance n° 3 : Mardi 10 janvier 2023
14h-17h

Jean Pierre Olivier de Sardan :

Les communs face aux enjeux de délivrance des services publics en Afrique
subsaharienne

Séance introduite et animée par Benjamin Coriat

Campus Condorcet

Bâtiment de recherche Sud

Salle : 4.023

5, cours des Humanités

93 322 Aubervilliers

Métro : ligne 12, arrêt Front Populaire, sortie n° 2

<https://www.campus-condorcet.fr/>

En Afrique, différentes institutions (modes de gouvernance) délivrent des biens d'intérêt général, chacune selon ses propres règles du jeu et normes pratiques : l'État, l'aide au développement, les associations, les municipalités, les chefferies, les structures religieuses, les mécènes et le secteur privé. La mauvaise qualité des services délivrés par l'État engendre diverses formes de délivrance palliative, en particulier à partir du mode de gouvernance associatif (qui inclut certains communs). Mais les associations sont le plus souvent très dépendantes de l'aide extérieure, et leurs activités disparaissent en général quand l'aide prend fin. Toute réforme pérenne des services publics implique donc de s'appuyer sur les acteurs innovants au sein de la fonction publique elle-même ou au sein d'autres modes de gouvernance, dans une perspective de réduction de la dépendance à l'aide.

J.P. Olivier de Sardan est socio-anthropologue, directeur de recherche émérite au CNRS, et chercheur au LASDEL (laboratoire de recherche en sciences sociales au Niger et au Bénin). Dernier ouvrage paru: *La revanche des contextes. Des mésaventures de l'ingénierie sociale en Afrique et au-delà*, Karthala, 2021